



Appel à propositions – Communauté de communes Lacq-Orthez

Prestations d'animations nature et éducation à l'environnement pour des programmes définis.

Année 2020 – 13 animations

L'association CPIE Béarn est un « pouvoir adjudicateur » conformément à la définition qui en est donnée à l'article 3 de l'Ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

A ce titre, elle doit appliquer les règles décrites dans l'ordonnance et les décrets d'application cités plus haut pour l'ensemble des achats (fournitures, services, travaux), sauf exclusions ou exceptions prévues par les textes, qu'elle sera amenée à conclure pour son fonctionnement et dans le cadre de ses activités.

L'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015, applicable au 1er avril 2016, n'exclut plus explicitement les services d'animations de ce cadre. C'est pourquoi le CPIE Béarn lance un appel à proposition relatif aux animations prévues à ce jour à partir de mars 2019 pour lesquelles les prestations n'ont pas encore été attribuées.

Les animations sont réparties en différents projets et différents publics touchés par le CPIE Béarn.

Le CPIE Béarn se réserve le droit de lancer une nouvelle consultation pour des demandes ou projets arrivant en cours d'année, et non inclus dans ce marché.

Présentation et critères

Lorsqu'une demande sera formulée par une structure, le CPIE Béarn identifiera le prestataire le plus adapté. Lorsque plusieurs prestataires sont susceptibles de pouvoir intervenir, le CPIE Béarn choisira en fonction des critères suivant, par ordre :

- Respect de la thématique
- Distance animateur/lieu d'animation
- Disponibilité

Le coût de la prestation sera également pris en compte si celui-ci devait varier d'un prestataire à l'autre. En effet, le coût de la prestation doit être en cohérence avec le budget alloué. Le CPIE Béarn se réserve le droit de discuter le contenu et le prix de la proposition du prestataire.

Pour répondre : Merci de préciser dans le nom de votre document « CCLO »

Pour permettre de faciliter la gestion des propositions, nous vous demandons de nous retourner un devis détaillé sur UNE page pour chaque sortie que vous aurez sélectionnée, comportant **TOUS les éléments suivants**. Toute **fiche incomplète** vous sera retournée pour complément et **non traitée jusqu'à l'obtention de toutes les informations**.

Le **devis détaillé** devra comporter :

- Le nom de la structure ou animateur indépendant ou duo ainsi que les coordonnées (N° SIRET, adresse(s), téléphone(s), mail(s))
- n° de la sortie proposée (voir liste programmation suivante)
- Public(s) auquel(s) s'adresse la sortie (âge minimum, public spécifique...)
- La date. Indiquez lorsqu'il y a plusieurs dates, celle(s) pour laquelle ou lesquelles vous êtes disponible.
- Contenu détaillé : déroulé de l'animation, circuit si sortie en extérieur (E)
- le montant du devis devra être tout inclus (transport, matériel...)

En plus du devis détaillé, **vous devrez fournir une attestation de responsabilité civile** couvrant le ou les animateurs et éventuellement le public accueilli.

Conditions générales valables pour l'ensemble des projets :

A la suite de toute prestation d'animations, le prestataire fera parvenir au CPIE Béarn un bilan technique et des photos de l'animation, qui conditionnera le paiement de la facture.

Informations devant apparaître dans chacune de vos factures :

- Nom de l'animateur
- Contexte du projet (dispositif, partenariat...)
- Lieu

- Date
- Durée : journée ou demi-journée
- Nombre de personnes touchées
- Type de public : grand public, scolaire, publics spécifiques...
- Origine du public sensibilisé : commune de provenance
- Contenu de l'activité (ex : randonnée à la découverte des champignons en Vallée d'Ossau...)

Le CPIE Béarn se réserve le droit de procéder à des négociations, afin d'affiner ensemble le contenu et le coût des projets. Toutefois, le CPIE Béarn se réserve aussi le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Tout prestataire souhaitant répondre à cet appel à proposition doit disposer d'un N° SIRET, et devra le faire figurer sur sa facture.

Date limite de réponse : **jusqu'au dimanche 1^{er} décembre inclus**

LE PROGRAMME D'ANIMATION

Contexte : Le réseau des médiathèques et bibliothèques de la communauté de communes Lacq-Orthez prépare ses programmes pour l'année 2020 et nous sollicite pour 13 Animations nature pour le réseau des bibliothèques (B) et médiathèques (M) dont 5 animations en extérieur (E). La lettre correspondant au lieu est indiquée sur chaque proposition. Ex : Orthez (M) : le lieu de l'animation est la médiathèque d'Orthez.

Détails des animations :

- 1) Atelier soins naturels au potager sur ½ journée : samedi 15/02 à 10h à Orthez (M),
- 2) Atelier soins naturels au potager sur ½ journée : samedi 14/03 à 10h à Mourenx (M),
- 3) Atelier soins naturels au potager sur ½ journée : samedi 16/05 à 10h30 à Arthez de Béarn (M)

- 4) Atelier « fabriquer avec des matières recyclées » sur ½ journée : mercredi 5 ou 12 ou 19/02 à Mourenx (M)
- 5) Atelier « fabriquer avec des matières recyclées » sur ½ journée : mercredi 26/02 à 16h à Labastide-Monréjeau (B)
- 6) Atelier « fabriquer avec des matières recyclées » sur ½ journée : mercredi 11 ou 18/03 à 14h à Baigts de Béarn (B)

- 7) Atelier « cueillette et cuisine » - cueillette de plantes sauvages et élaboration de recettes sur 1 journée : samedi 4/04 à 10h à Lacq (E).

- 8) Atelier « cueillette et cuisine » - cueillette de plantes sauvages et élaboration de recettes sur 1 journée samedi 30 mai à 10h à Bellocq (E)

- 9) Atelier Goûter sauvage sur ½ journée: mercredi 13/05 à 15h à Mourenx (E)

- 10) **Soirée** observation du ciel étoilé sur ½ journée : jeudi 7/05 à 21h (1/2j) à Mourenx (E)

- 11) Atelier « fabriquer à partir de glanes » sur ½ journée: samedi 21/03 à 10h (1/2j) à Mourenx (E)

- 12) Atelier cosmétique naturelle sur ½ journée : samedi 16/05 à 10h (1/2j) à Mourenx (M)

- 13) Atelier chimie des plantes (entretien de la maison, santé, teintures...) sur ½ journée : samedi 11/04 à 10h (1/2j) à Orthez (M)

Envoyer l'ensemble des documents (devis détaillé(s) et responsabilité civile) soit par mail soit par courrier **jusqu'au dimanche 1^{er} décembre** inclus à :

cpiebearn@cpiebearn.fr Ou

CPIE Béarn, Allées du Comte de Tréville 64400 Oloron-Sainte-Marie